

**CONSEIL DÉPARTEMENTAL
DES BOUCHES-DU RHONE**

Direction de l'Environnement, des Grands Projets et de la Recherche
Service Développement des Grands Projets
10214

**RÉUNION DE LA COMMISSION PERMANENTE DU 14 DECEMBRE 2018
SOUS LA PRÉSIDENTE DE MME MARTINE VASSAL
RAPPORTEUR(S) : M. MAURICE REY / M. HENRI PONS**

OBJET : Plan Mobilité : Pôle d'échanges multimodal de Peynier.

Madame la Présidente du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône, sur proposition de Monsieur le délégué à l'aménagement du territoire hors Marseille et à la mobilité, soumet à la Commission permanente le rapport suivant :

Dans le cadre de sa politique de développement de l'intermodalité, la Métropole Aix-Marseille-Provence a souhaité réaliser, dans le cadre d'une opération d'aménagement de l'entrée nord de la commune de Peynier, un parc de stationnement d'environ 100 places au droit de la RD56B.

Ce parc est situé sur le trajet de lignes de transport en commun reliant Peynier, d'une part à la gare routière d'Aix-en-Provence centre et, d'autre part, au pôle d'échanges de Plan d'Aillane situé dans le pôle d'activités d'Aix (lignes 160 et 161). Par ailleurs, sa position en sortie de village de Peynier, sur la route d'Aix-en-Provence, favorise le développement du covoiturage.

L'opération vise, par ailleurs, à créer des cheminements indispensables au bon fonctionnement du parc de stationnement. Ces cheminements permettront de favoriser les échanges avec les points d'arrêts bus qui seront également réaménagés. Enfin, le programme de travaux concerne la réalisation de l'éclairage public nécessaire à l'opération et celle du réseau d'eaux pluviales.

Le projet sous maîtrise d'ouvrage de la Métropole Aix-Marseille-Provence est estimé à 888 000 €HT. La subvention sollicitée du Département dans le cadre du Plan Mobilité s'élève à 177 600 € soit 20%.

Les travaux doivent être engagés mi-2019 et les aménagements mis en service mi-2020.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer à la Commission permanente de prendre la délibération ci-après.

Signé
La Présidente du Conseil départemental

Martine VASSAL

